MEDIAPART

COP27 : L'URGENCE D'AGIR

# Les pertes et dommages, un test décisif pour le succès de la COP27

En première ligne face aux impacts du réchauffement planétaire, les pays pauvres ont réussi à ce que le financement des « pertes et dommages », soit les dégâts irréversibles causés par les désastres climatiques extrêmes, devienne le sujet brûlant de cette COP27. Mais les pays du Nord, plus gros émetteurs historiques de $CO_2$, freinent des quatre fers ce mécanisme de justice climatique.

Mickaël Correia

10 novembre 2022 à 10h58

C'est la grande question à l'ordre du jour de la COP27. Celle dite des « pertes et dommages », c'est-à-dire des dégâts irréversibles causés par les événements climatiques extrêmes liés au réchauffement planétaire. Tous les observateurs et observatrices présent·es à Charm el-Cheikh (Égypte) l'assurent : la réponse à ce sujet conditionnera la réussite ou l'échec de ce sommet mondial sur le climat.

Cette notion de « pertes et dommages » comprend aussi bien la conséquence des cyclones et des inondations que des phénomènes comme les vagues de chaleur ou la montée du niveau des mers – les pertes désignant les décès, la disparition d'infrastructures routières, d'habitations ou encore de biens culturels.

Depuis 1991, les États les plus vulnérables aux dérèglements climatiques demandent la création d'un mécanisme de financement partagé pour ces pertes et dommages. C'est qu'en trente ans, 79 % des décès et 97 % du nombre total d'individus touchés par les conséquences des catastrophes climatiques l'ont été dans les pays du Sud. À l'heure actuelle, les gouvernements africains consacrent déjà entre 2 et 9 % de leur PIB à l'adaptation au changement climatique pour une crise qu'ils n'ont pas provoquée.

L'archipel de Tuvalu, dans l'océan Pacifique (le 2 mai 2019) pourrait devenir inhabitable d'ici moins de 100 ans. Le niveau de la mer y augmente deux fois plus vite que la montée des eaux à l'échelle planétaire. © Photo : Theo Rouby / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Mais les pays du Nord sont particulièrement rétifs à mettre en place un dispositif de solidarité financière. À peine une vingtaine de nations riches, dont la France, sont responsables de la moitié de toutes les émissions historiques de $CO_2$. Et ces États redoutent d'ouvrir une boîte de Pandore qui pourrait conduire à des actions juridiques de la part des pays du Sud pour pertes et dommages.

« *Les pertes et dommages sont une vieille antienne des sommets climatiques mais la COP26 de Glasgow l'an dernier a changé la donne car le sujet a été porté dès le premier jour par les petits États insulaires*, explique à Mediapart Fanny Petitbon, responsable plaidoyer de CARE France. *Comme cette problématique n'avançait pas en dépit de l'aggravation des bouleversements climatiques, ces nations insulaires avaient alors déclaré vouloir porter en justice, notamment devant le Tribunal international du droit de la mer, la responsabilité juridique des pays du Nord en matière d'émissions et de montée des eaux.* »

Par ailleurs, l'Écosse, la Wallonie et l'Allemagne ont brisé le tabou en annonçant à Glasgow plus de 10 millions d'euros pour les pertes et dommages. Une somme qui demeure modeste : le coût des destructions liées au chaos climatique pourrait atteindre les 580 milliards de dollars par an d'ici à 2030.

Cette année, à Charm el-Cheikh, et pour la première fois dans l'histoire des COP, le financement des pertes et dommages a été inscrit à l'agenda, après plus de quarante heures d'âpres discussions. Une première victoire diplomatique des pays du Sud à relativiser. Les nations riches ont réussi à exclure des négociations le fait que les pays historiquement les plus pollueurs devraient être juridiquement tenus pour responsables de payer leur dette climatique.

## Changement de ton

*« Si les pertes et dommages sont si saillants politiquement, c'est que les COP n'ont pas réussi sur le front de la diminution des émissions comme de l'adaptation au changement climatique*, indique Lola Vallejo, directrice du programme climat à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). *À la COP27, l'attente est très forte sur ce dossier, d'autant plus suite aux inondations cet été au Pakistan. »*

Avec 1 400 morts, un tiers du pays sous l'eau et 1,7 million d'habitations détruites après des pluies torrentielles, le Pakistan incarne tragiquement la problématique des pertes et dommages, estimés pour cette catastrophe à 30 milliards de dollars.

Les scientifiques ont jugé que le changement climatique aurait accru de 50 % ces précipitations dramatiques. Or, le Pakistan n'a contribué qu'à 0,3 % des émissions historiques mondiales mais figure en huitième position des pays les plus menacés au monde par les phénomènes extrêmes.

Dans les colonnes du *Guardian*, le 8 novembre dernier, la jeune militante ougandaise pour le climat Vanessa Nakate a rappelé : *« L'héritage de l'extractivisme colonial et du pillage par les pays riches a laissé des pays comme le Pakistan, le Kenya et le Mozambique sans ressources suffisantes pour faire face au changement climatique extrême. »*

À la suite de la COP26 de Glasgow, la date limite pour présenter un plan de financement des pertes et dommages a été fixée à 2024. Toutefois, pour les pays du Sud, cette échéance est trop lointaine. Comme l'a déclaré Mohamed Adow, directeur du groupe de réflexion sur l'énergie et le climat Power Shift Africa, les négociations qui débutent sur le sujet à Charm el-Cheikh sont *« comparables à une voiture qui cale sur la ligne de départ. Nous devons voir le mécanisme de financement ici, en Égypte »*.

L'an dernier, les gros pollueurs historiques que sont les États-Unis et l'Union européenne (UE) – tout particulièrement la France qui figure dans le top 10 des émetteurs mondiaux depuis la révolution industrielle – se sont attelés à saboter jusqu'à la dernière heure les négociations sur les pertes et dommages.

À cette COP27, un changement de ton a été observé de la part des dirigeants mondiaux. John Kerry, l'envoyé américain pour le climat, a lâché, à propos des pertes et dommages : *« Nous acceptons le fait que nous devons trouver une solution. »* Les États-Unis ont en outre laissé entendre qu'ils pourraient soutenir un fonds pour les pertes et dommages si la Chine s'engageait également. Quant à la France, Emmanuel Macron a parlé le 7 novembre d'*« une COP de la justice climatique, de la mise en œuvre »* et de *« réparation face aux crises et aux dérèglements »*.

Des propos que tempère Fanny Petitbon de CARE France : *« C'est inédit, de la part d'Emmanuel Macron, de parler de justice climatique. Il a annoncé la création d'un conseil des sages pour réformer le système financier mondial, qui devrait rendre ses conclusions dans six mois. Mais cela ne répond en aucun cas à l'urgence et à la nécessité d'apporter une réponse financière dès maintenant pour les communautés les plus vulnérables. »*

## Une goutte d'eau dans l'océan

Une des pistes les plus concrètes sur la table des négociations pour fournir cette aide est une vaste réforme des systèmes financiers internationaux tels que la Banque mondiale, comme le demande le V20, une coalition des pays les plus pauvres du globe.

À plus court terme, un fonds qui s'appuierait sur les financements déjà fournis l'an dernier par l'Écosse ou la

Wallonie pourrait s'insérer dans un régime d'assurance et de protection contre les risques climatiques baptisé Global Shield, une initiative germano-ghanéenne qui sera officiellement lancée le 14 novembre à la COP27.

D'autres expert·es ont pour leur part soumis l'idée d'annuler le paiement de la dette du Sud envers le Nord. D'autant plus qu'en octobre dernier, vingt pays parmi les plus vulnérables au changement climatique ont déclaré envisager d'interrompre le remboursement de leur dette collective de 685 milliards de dollars afin que l'argent puisse être investi dans des projets climatiques.

Dernière proposition qui court dans les couloirs de la COP : instaurer une taxe sur les transactions financières, sur les émissions des secteurs aérien et maritime, ou encore sur les superprofits des compagnies fossiles, comme le plaide António Guterres, le secrétaire général des Nations unies. Les six premiers mois de 2022, les six plus gros producteurs d'énergies fossiles ont réalisé assez de profits pour couvrir le coût des principales catastrophes liées au climat dans les pays du Sud, tout en dégageant près de 70 milliards de dollars de bénéfices.

Entre-temps, depuis le lancement de la COP27, plusieurs pays se sont engagés publiquement à verser des fonds à destination des pertes et dommages, à l'instar de l'Autriche et de la Belgique qui ont annoncé respectivement 50 et 2,5 millions d'euros d'aide. *« C'est un pas dans la bonne direction mais, pour la plupart des annonces, c'est de l'argent qui était déjà prévu dans le budget de ces pays*, commente Fanny Petitbon de CARE France. *Ces sommes dédiées originellement à l'aide à l'adaptation au changement climatique ont été fléchées vers les pertes et dommages. »*

De même, ces gages de bonne volonté incarnent encore malheureusement une goutte d'eau dans l'océan de la justice climatique. Le géant britannique de l'assurance AON vient de calculer que les pertes économiques mondiales dues aux catastrophes naturelles en 2022 s'élèvent déjà à 227 milliards de dollars.

Mais Simon Stiell, ex-ministre de l'État insulaire de la Grenade et nouvellement à la tête de l'ONU Climat, a averti dès le premier jour de la COP27 : *« Nous demanderons des comptes aux gens, qu'importe qu'ils soient présidents, premiers ministres ou PDG. »*

Mickaël Correia

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdron, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

**Rédaction et administration** : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : Société Editrice de Mediapart

**Abonnement** : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.